

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit CUTEK® Wood Reviver

Autres moyens d'identificationPas disponible.Usage recommandéNettoyant boisRestrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Distributeur

Nom de la société Deck Source Inc. Adresse 22 Winstar Rd, Unit 1

Oro-Mednote, ON

L0L 2E0 Canada

Téléphone 1-844-44-CUTEK (1-(844)422-8835)

CourrielPas disponible.Numéro de téléphonePas disponible.

d'urgence

2. Identification des dangers

Dangers physiquesMatières corrosives pour les métauxCatégorie 1Dangers pour la santéCorrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Dangers environnementaux Non classé.

Risques défini pour SIMDUT Non classé

2015

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Peut être corrosif pour les métaux. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions

des yeux.

Conseil de prudence

Prévention Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Se laver soigneusement après manipulation. Porter des gants, de protection des yeux, et de

protection du visage

Intervention Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. EN

CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un

CENTRE ANTIPOISON ou médecin.

Stockage Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

internationale.

SIMDUT 2015: Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

(DSNCA)

SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés

ailleurs (DPNCA)

Aucuns connus.

Aucuns connus.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)

Renseignements supplémentaires

Aucun(e) connu(e).

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélange			
Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Acide Ethanedioic, dihydrate		6153-56-6	5 - 10 *
Éthanol, 2-butoxy-		111-76-2	1 - 5 *
Dodécylbenzènesulfonate de sodium		25155-30-0	0.1 - 1 *

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition

GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

*CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

-		•	
4.	Prei	miers	soins
	_		

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de

l'attention médicale.

Peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'ayant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rion faire boire ou

incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente ou si la victime a des convulsions. Consulter un médecin si des

symptômes apparaissent.

Symptômes de patient de festin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

ou retardes

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion

permanente aux yeux, y compris la cécité.

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter tout contact

avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Lutte contre l'incendie / instructions

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

#33830

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Veiller à une ventilation adéquate. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	MPT	97 mg/m3
•		20 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	MPT	20 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Туре	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	MPT	20 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	туре	vaieur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3
Éthanol, 2-butoxy- (CAS	MPT	20 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)				
Composants	Туре	Valeur		
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3		

Composants	Туре	Valeur	
	MPT	1 mg/m3	

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Туре	Valeur	
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	15 minutes	2 mg/m3	
	8 heures	1 mg/m3	
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	15 minutes	30 ppm	
	8 heures	20 ppm	

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000) Composants Type Valeur

	.) [-	
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	PEL	1 mg/m3
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	PEL	240 mg/m3
		50 ppm

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

LIATO ONIO: Valcara minica a exposition de l'Addin			
Composants	Туре	Valeur	
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3	
	MPT	1 mg/m3	
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	MPT	20 ppm	

États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Туре	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	MPT	24 mg/m3
,		5 ppm

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillo	Temps
			n	d'échantillonnag
				е
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)	200 mg/g	Acide butoxyacétique (BAA), avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*

^{* -} Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

Directives au sujet de

Voir ci-dessus

l'exposition

États-Unis - Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques) du NIOSH: Désignation cutanée

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Peut être absorbé par la peau. **ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie

S'assurer une ventilation adéquate.

appropriés

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

yeux

Protection de la peau

Protection des mains Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de

Sans objet.

Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection

respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide **Aspect** État physique Liquide. **Forme** Liquide.

Couleur Non disponible. Non disponible. Odeur Seuil de l'odeur Pas disponible.

рΗ 1 1

Point de fusion et point de

congélation

Pas disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Pas disponible.

Point d'écoulement Pas disponible. Densité 1.09 @ 21°C Pas disponible.

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Point d'éclair Pas disponible. Vitesse d'évaporation Pas disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Tension de vapeur Pas disponible. Pas disponible. Densité de vapeur Densité relative Pas disponible. Solubilité Pas disponible. **Température** Pas disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible. Viscosité Pas disponible.

Autres informations

Non explosif. Propriétés explosives Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Peut réagir avec les matières incompatibles. Réactivité

Risque de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique Conditions à éviter Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Agents comburants forts. Métaux.

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Peau Provoque une irritation cutanée.

Yeux Provoque de graves lésions des yeux.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et

une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Non disponible.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin 20000 mg/kg, ECHA

Inhalation

DL50 Pas disponible

Orale

DL50 Rat 375 mg/kg, ECHA

> 9.5 ml/kg, ECHA, mâle 7.5 ml/kg, ECHA, femelle

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (CAS 25155-30-0)

Aiguë

Cutané

DL50 Rat > 2000 mg/kg, ECHA

Inhalation

CL50 Pas disponible

Orale

DL50 Rat 650 mg/kg, ECHA

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)

Aiguë Cutané

DL50

Lapin > 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA

Inhalation

CL50 Rat 450 ppm, 4 heures, ECHA

Orale

DL50 1414 mg/kg, ECHA cobaye

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Minutes d'exposition Pas disponible. Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

Valeur de l'opacité de la

Pas disponible.

cornée

Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible. Valeur des rougeurs de la

conjonctive

Pas disponible.

Valeur d'un œdème de la

conjonctive

Pas disponible.

Pas disponible. Jours de récupération

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6) Irritant Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de Mutagénicité

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Effet cancérogène détecté chez les animaux.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Volume 88 - 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit.

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement.

Tératogénicité Pas disponible. Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Voir ci-dessous Écotoxicité

Dannása ásatavisalagiguas

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Acide Ethanedioic, dihydrate	e (CAS 6153-56-6	3)	
Crustacés	CE50	Daphnia	137.5 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	125 - 150 mg/L, 48 heures
Dodécylbenzènesulfonate d	e sodium (CAS 2	5155-30-0)	
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia)	3.26 - 14.51 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	3.2 - 5.6 mg/L, 96 heures
Éthanol, 2-butoxy- (CAS 11	1-76-2)		
Crustacés	CE50	Daphnia	1819 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Capucette béryl (Menidia beryllina)	1250 mg/L, 96 heures

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Mobilité générale Pas disponible. Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

D002 : Déchet de matière corrosive [pH <=2 ou =>12,5, ou corrosive pour l'acier]

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce

produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN UN1760

Appellation réglementaire

adéquate

Liquide corrosif, n.s.a

Nom technique

Acide Ethanedioic, dihydrate

Classe de danger Groupe d'emballage

Ш

Dispositions particulières

IB3, T7, TP1, TP28

Exceptions liées au

< 1.3 gal- Quantité limiteé

conditionnement

Conditionnement autrement 203

qu'en vrac

241 Conditionnement en vrac

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN

Appellation réglementaire

UN1760

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

adéquate Nom technique

Acide Ethanedioic, dihydrate

Classe de danger 8 Groupe d'emballage Ш Dispositions particulières

Exceptions liées au

< 5L - Quantité limitée

conditionnement

DOT





15. Informations sur la réglementation

Inscrit.

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Canada la LCPE Annexe I: Matière répertoriée

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)

COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'Identification

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) 1 TONNES

Liste des Substances prioritaires Canada (seconde liste): Substance répertoriée

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

SIMDUT 2015 exemptions Sans objet

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR

1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (CAS 25155-30-0) Inscrit. Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

SARA 302 Substance très

Non

dangereuse

SARA 311/312 Produit Oui

chimique dangereux

Catégories de danger Corrosif pour les métaux

classé Corrosion cutanée ou irritation cutanée Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation Voir ci-dessous

des états

Liste des substances dangereuses de Californie, États-Unis, substance : substance répertoriée

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6) Inscrit.

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (CAS Inscrit.

25155-30-0)

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

États-Unis - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (CAS 25155-30-0)

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)

États-Unis - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (CAS Inscrit.

25155-30-0)

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

États-Unis - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6) Inscrit. Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (CAS Inscrit.

25155-30-0)

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2) Inscrit

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (CAS 25155-30-0)

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (CAS 25155-30-0)

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (CAS 25155-30-0)

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

Éthanol, 2-butoxy- (CAS 111-76-2)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Proposition 65 de la Californie (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Loi sur l'eau potable et les substances toxiques): Ce produit n'est pas connu pour contenir un produit chimique actuellement inscrit comme cancérogène ou agent toxique pour la reproduction.

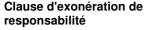
Inventaires

Pays ou régionNom de l'inventaireEn stock (Oui/Non)*CanadaListe intérieure des substances (LIS)OuiCanadaListe extérieure des substances (LES)NonÉtats-Unis et Porto RicoInventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)Oui

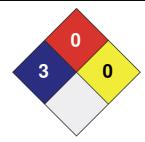
*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations









L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

16-Février-2022

Version n° 01

Date en vigueur 07-Février-2022

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021

Autres informations Pas disponible.

Autres informations Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la

première page de ce document.